

## 1.5 Emplois aidés

En 2021, 2,0 millions de personnes ont débuté un **emploi aidé**, c'est-à-dire un emploi bénéficiant d'une aide publique, hors allègements généraux et dispositifs sectoriels ► **figure 1**. Cette aide peut prendre la forme d'une subvention à l'embauche ou d'une exonération de cotisations sociales et cible des publics ou des territoires spécifiques. Après un repli en 2020 (- 3,1 %) en raison de la crise sanitaire, les entrées en emploi aidé ont augmenté en 2021 (+ 25,5 %), notamment sous l'impulsion des mesures prises pour faire face à la crise, et dépassent leur niveau de 2019.

Parmi ces embauches, 499 000 ont été réalisées sur des **contrats aidés**, soit + 43 % par rapport à 2020 et + 35 % par rapport à 2019. Ces embauches sont pilotées par les pouvoirs publics, qui définissent les crédits alloués, les publics ciblés et des objectifs d'embauches. Depuis septembre 2020, en réponse à la crise sanitaire, les contrats aidés ont été mobilisés pour les jeunes, en particulier dans le secteur marchand. Ainsi, en 2021, les entrées en contrat unique d'insertion-contrat initiative emploi (**CUI-CIE**), contrat aidé du secteur marchand, s'établissent à 80 000, après seulement 4 000 en 2019 et en 2020. Les entrées en parcours emploi compétences (**PEC**), contrat aidé du secteur non marchand, ainsi que celles dans les structures de l'insertion par l'activité économique (**IAE**), retrouvent en 2021 un niveau supérieur à celui de 2019, après avoir baissé en 2020 de 18 % pour les PEC et de 1 % pour l'IAE.

En 2021, 853 000 embauches ont été réalisées en contrat en alternance (**contrat d'apprentissage**

ou **contrat de professionnalisation**), en hausse de 33 % (après déjà + 9 % en 2020). Cette dynamique est principalement portée par les contrats d'apprentissage (+ 38 % en 2021), sous les effets conjugués de la réforme de l'apprentissage portée par la loi « Avenir professionnel » et de l'aide exceptionnelle mise en place en réponse à la crise sanitaire.

Enfin, en 2021, 605 000 personnes sont entrées dans d'autres dispositifs d'emplois aidés, constitués pour plus de la moitié de l'aide à la création ou à la reprise d'une entreprise (**Acre**). Après une diminution de 58 % en 2020, en raison de restrictions des conditions d'attribution, les entrées en Acre s'établissent à 350 000 en 2021, soit + 30 % sur un an. 222 000 embauches sont associées à l'aide à l'embauche des jeunes (**AEJ**), dispositif déployé d'août 2020 à mai 2021 en réponse à la crise sanitaire. Les entrées en **emplois francs** augmentent en 2021 (+ 15 %) après une phase de généralisation du dispositif initiée en 2020.

Fin 2021, le nombre de bénéficiaires d'un emploi aidé s'établit à 2,3 millions, en hausse de 7 % sur un an. Le nombre de bénéficiaires de contrats aidés augmente de 39 % en 2021, pour atteindre 285 000 salariés en fin d'année. La remobilisation des CUI-CIE et PEC contribue notamment à cette forte hausse ► **figure 2**. Le nombre de salariés en alternance s'établit à 1,0 million fin 2021, soit 23 % de plus que fin 2020 et plus du double qu'en 1990. Le nombre de bénéficiaires des autres emplois aidés se replie de 12 % en 2021, du fait de l'Acre et de l'AEJ. ●

### ► Avertissement

En raison d'une amélioration de la méthode de mesure du nombre de bénéficiaires de l'Acre, celui-ci a été fortement revu à la hausse et n'est pas comparable avec les chiffres des éditions précédentes.

### ► Définitions

**Emploi aidé, contrat aidé, CUI-CIE, PEC, IAE, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, Acre, AEJ, emploi franc** : voir *Glossaire*.

### ► Pour en savoir plus

- « L'insertion par l'activité économique en 2020 : Stabilité des effectifs grâce aux prolongations et reconductions de contrats », *Dares Résultats* n° 078, décembre 2021.
- « En 2020, les contrats aidés remobilisés face à la crise sanitaire », *Dares Résultats* n° 055, octobre 2021.
- « Une très forte augmentation des entrées en contrat d'apprentissage en 2020 », *Dares Focus* n° 038, juillet 2021.

## ► 1. Nombre d'entrées et de bénéficiaires d'un emploi aidé en 2019, 2020 et 2021

	Entrées cumulées sur l'année <sup>1</sup>					Bénéficiaires en fin d'année						
	2019		2020		2021		2019		2020		2021	
	(en milliers)	(en milliers)	Évol. (en %)	(en milliers)	Évol. (en %)	(en milliers)	(en milliers)	Évol. (en %)	(en milliers)	Évol. (en %)		
<b>Contrat aidé</b>	<b>369,0</b>	<b>348,7</b>	<b>- 5,5</b>	<b>499,2</b>	<b>43,2</b>	<b>221,3</b>	<b>204,9</b>	<b>- 7,4</b>	<b>285,2</b>	<b>39,2</b>		
PEC	94,3	77,5	- 17,8	105,4	36,0	78,7	65,3	- 17,0	84,4	29,2		
CUI-CIE	4,3	4,4	2,3	80,4	1 727,3	2,3	3,7	60,9	57,9	1 464,9		
Emploi d'avenir	0,0	0,0	///	0,0	///	5,6	0,0	- 100,0	0,0	///		
IAE	270,4	266,8	- 1,3	313,4	17,5	134,7	135,9	0,9	142,9	5,2		
<b>Contrat en alternance</b>	<b>587,7</b>	<b>642,2</b>	<b>9,3</b>	<b>853,3</b>	<b>32,9</b>	<b>768,9</b>	<b>835,1</b>	<b>8,6</b>	<b>1 028,1</b>	<b>23,1</b>		
Apprentissage	369,0	529,5	43,5	732,7	38,4	499,7	668,6	33,8	891,6	33,4		
Contrat de professionnalisation	218,7	112,7	- 48,5	120,6	7,0	269,2	166,5	- 38,2	136,5	- 18,0		
<b>Autre emploi aidé</b>	<b>652,6</b>	<b>568,9</b>	<b>- 12,8</b>	<b>605,1</b>	<b>6,4</b>	<b>914,6</b>	<b>1 134,1</b>	<b>24,0</b>	<b>1 002,8</b>	<b>- 11,6</b>		
Acre	646,6	269,0	- 58,4	350,0	30,1	886,3	819,8	- 7,5	740,0	- 9,7		
AEJ	0,0	271,3	///	221,5	- 18,3	0,0	261,7	///	197,6	- 24,5		
Contrat de génération	0,0	0,0	///	///	///	3,8	0,0	- 100,0	0,0	///		
Emplois francs <sup>2</sup>	0,0	23,1	///	26,6	15,2	0,0	32,9	///	47,2	43,5		
Autres aides ciblées sur des territoires <sup>3</sup>	6,0	5,5	- 8,0	7,0	27,3	24,5	19,7	- 19,6	18,0	- 8,6		
<b>Ensemble</b>	<b>1 609,3</b>	<b>1 559,8</b>	<b>- 3,1</b>	<b>1 957,6</b>	<b>25,5</b>	<b>1 904,8</b>	<b>2 174,1</b>	<b>14,1</b>	<b>2 316,1</b>	<b>6,5</b>		

/// : absence de résultat due à la nature des choses.

1 Entrées initiales et reconductions de contrat.

2 Les emplois francs ont été expérimentés à partir d'avril 2018 puis généralisés en janvier 2020. Seuls les chiffres du dispositif une fois généralisé sont présentés ici.

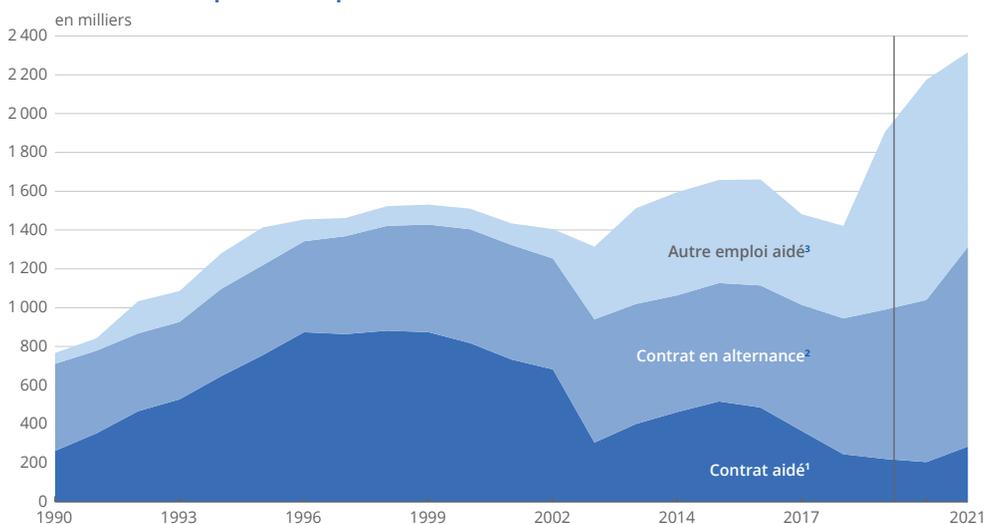
3 Aides ciblées sur des territoires (zones de revitalisation rurale (ZRR), zones franches urbaines (ZFU), zones de restructuration de la défense (ZRD) et bassins d'emploi à redynamiser (BER)).

**Lecture** : en 2021, le nombre d'entrées en PEC s'élève à 105 400 (+ 36,0 % par rapport à 2020).

**Champ** : France.

**Sources** : données Acoess, ASP, Pôle emploi, SIA, Extrapro ; traitements Dares.

## ► 2. Effectifs en emploi aidé depuis 1990



1 Travaux d'utilité collective, contrat emploi solidarité, contrat d'emploi consolidé, contrat emploi ville, emploi jeune, contrat d'accompagnement dans l'emploi, contrat d'avenir, contrat unique d'insertion - contrat d'accompagnement dans l'emploi, emploi d'avenir, contrat de retour à l'emploi, contrat initiative emploi, contrats de coopération, aide dégressive à l'employeur, nouveau CIE, contrat insertion - revenu minimum d'activité, CUI-CIE, PEC, IAE.

2 Apprentissage, contrat de professionnalisation, contrat de qualification, contrat de réinsertion en alternance, contrat d'adaptation, contrat d'orientation, Pacte.

3 Aides ciblées sur des territoires (dont emplois francs), dispositifs d'aide à l'embauche des jeunes (exonération jeune sans qualification, exonération sur les embauches de jeunes en CDI, aide au premier emploi des jeunes, contrat jeune en entreprise, contrat de génération, AEJ), accompagnement des restructurations, aides à la création d'entreprise.

**Lecture** : fin décembre 2021, il y a 285 000 bénéficiaires de contrats aidés.

**Champ** : France métropolitaine jusqu'en 2018, France à partir de 2019.

**Sources** : données Acoess, ASP, Pôle emploi, SIA, Extrapro ; traitements Dares.